



15ème législature

Question N° : 43229	De M. Marc Delatte (La République en Marche - Aisne)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique >maladies	Tête d'analyse >Epilepsie	Analyse > Epilepsie.
Question publiée au JO le : 21/12/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Marc Delatte interroge M. le ministre des solidarités et de la santé au sujet de l'épilepsie, problème de santé publique, en lien avec la prise en charge des patients épileptiques en France. Si l'épilepsie occupe la deuxième place en qualité de maladie neurologique la plus fréquente dans le monde, elle touche plus de 650 000 personnes en France, avec des répercussions immédiates sur l'espérance de vie, la qualité de vie des patients. M. le ministre connaît les difficultés, les errances diagnostiques que rencontrent les patients épileptiques, du fait notamment de la grande variabilité des symptômes, parfois en lien avec une minimisation des troubles par le patient et son entourage, dans une situation de réassurance, principalement par méconnaissance des signes de la maladie quand bien même le grand public se réfère aux seules manifestations de la grande crise tonico-clonique. Les répercussions de la pathologie sont majeures, au-delà d'un taux de mortalité de deux à trois fois supérieur à celui de la population générale, avec dépression induite, taux de chômage élevé, problématiques des aidants, problèmes de mobilité, d'accès aux soins, à l'emploi. Face aux nombreuses souffrances induites, c'est la solidarité nationale qui doit s'exprimer et M. le ministre n'a de cesse de le rappeler à l'heure où nous sommes confrontés à de nombreux enjeux et défis de santé publique. Aussi, M. le député lui demande s'il prévoit un vaste Plan National Épilepsie, à l'instar du Plan Autisme, pour répondre aux besoins des patients, pour réduire la mortalité, les handicaps nombreux et *in fine*, améliorer la qualité de vie à tout âge des personnes atteintes d'épilepsie. Il souhaite savoir quels outils seront actionnés pour développer et favoriser les expérimentations sur le terrain, au plus près du quotidien, notamment dans les interactions sociales, économiques, culturelles, associatives. Il lui demande aussi comment favoriser la recherche et l'innovation pour un mieux-vivre et quelles stratégies de promotion de la santé du cerveau et de prévention des troubles neurologiques induits par la maladie il envisage.